

## REVUE DE PRESSE DU 29 FÉVRIER 2008

### Décentralisation - Manifeste pour l'autonomie régionale

La Coalition pour un Québec des régions organise des états généraux des régions à l'hiver 2009.

Cette rencontre sera, selon la coalition, l'occasion de définir une constitution des régions. La centaine de personnalités publiques membres de cette coalition, parmi lesquelles Hélène Pedneault, Roméo Bouchard, Gil Courtemanche, estime que les 17 régions du Québec devraient être gérées par des gouvernements territoriaux autonomes.

Les organisateurs de cette rencontre dénoncent ce qu'ils appellent « le déficit démocratique croissant » qui, soulignent-ils, caractérise l'État québécois. Ils estiment que la solution à crise des régions périphériques, au désengagement citoyen envers la politique et l'hypertrophie de l'État passe par une décentralisation des pouvoirs envers les régions.

Présidés par l'ancien président du Mouvement des caisses Desjardins, Claude Béland, les états généraux des régions porteront entre autres sur le rôle et les mandats de ces instances territoriales dans cette nouvelle répartition du pouvoir et des revenus. Des comités ont été formés dans certaines régions et d'autres sont en voie de formation afin de préparer la rencontre de 2009. (UMQ - Radio-Canada)

### Tiraillement

À deux semaines du dépôt du budget québécois, les régions ressources et les régions centrales continuent de s'affronter sur le terrain de l'aide fiscale.

Judi, les coalitions représentants ces 2 groupes de régions ont fait des sorties publiques pour défendre leur point de vue.

D'une part, les régions ressources se demandent si leur message est entendu par quelqu'un à l'Assemblée nationale. La coalition représentant les intérêts de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord, de la Mauricie, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de l'Abitibi et de la Baie-James soutient que l'incertitude qui règne empêche les entrepreneurs d'investir parce qu'il ne savent pas à quoi s'attendre.

La coalition, qui s'opposent aux principales recommandations du rapport du Groupe d'étude sur l'aide aux régions ressources, promet d'investir la colline parlementaire si le gouvernement fait la sourde oreille à ses revendications.

Pour leur part, les régions centrales ont lancé un front commun en faveur des propositions du rapport Gagné déposé au début du mois.

Rappelons que le groupe de travail sur l'aide fiscale aux régions ressources recommande notamment de remplacer le crédit d'impôt à l'emploi par un crédit à l'investissement, sauf en Gaspésie et aux Îles. Cette mesure serait calculée en fonction de l'éloignement de l'entreprise par rapport aux régions métropolitaines de Québec, Montréal et Gatineau.

Toutefois, comme le crédit d'impôt s'appliquerait à l'ensemble du secteur manufacturier, les entreprises des zones intermédiaires et éloignées de toute la province pourraient concurrencer la Gaspésie dans le secteur éolien, la privant ainsi de son exclusivité dans ce domaine. (CIEU-FM)

### Forêt privée - Uniboard pourra faire appel

La Cour d'appel du Québec accepte d'entendre la cause d'Uniboard Canada de Sayabec.

L'entreprise conteste du jugement de la Cour supérieure, rendu en août dernier, qui l'oblige à respecter une entente signée avec les syndicats de producteurs forestiers de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent. La décision réjouit le directeur de l'usine de Sayabec, Richard Cloutier.

Par contre, le porte-parole du Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie, Jean-Pierre Rivière, est inquiet: « On ne peut qu'être navré de la décision, nos procureurs vont analyser le tout et on verra quelle direction ça prendra par la suite. »

Le conflit entre Uniboard et les producteurs de bois remonte à 2004. Uniboard Canada signe alors un contrat d'approvisionnement assorti d'une clause de reconduction. Lorsque l'entreprise a mis fin à ses achats, les producteurs ont porté la cause devant la Cour supérieure.

Le tribunal a alors ordonné à Uniboard d'acheter 45 200 tonnes métriques de feuillus durs. Selon la Cour d'appel du Québec, le juge de la Cour Supérieure a erré. La cour conclut que la loi ne prévoit aucun mécanisme légal de renouvellement d'un contrat. (Radio-Canada)

## Consultation sur le Livre vert

La population gaspésienne est invitée à donner son opinion sur la proposition de modification du régime forestier.

La Conférence régionale des élus et la Commission sur les ressources naturelles et le territoire organisent une tournée de consultation sur le Livre Vert présenté le 14 février par Claude Béchar, le ministre des Ressources naturelles.

Trois séances publiques sont organisées. La première aura lieu à Gaspé le 10 mars, la seconde à Bonaventure le 12 mars et la dernière, à Sainte-Anne-des-Monts, le lendemain. La consultation vise à déterminer si la réforme proposée répond aux besoins, aux attentes et aux valeurs de la région en termes de gestion et d'utilisation de la forêt.

Le ministre Béchar propose notamment de remplacer les Contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier par une nouvelle procédure voulant que les industriels aient un droit de premier refus sur 75 % de leur approvisionnement actuel. Le reste serait soumis au marché public pour lequel tous les transformateurs pourraient soumissionner.

Le Livre Vert prévoit aussi que les industriels n'auront pas accès à ce marché public s'ils ne démontrent pas qu'ils font d'abord appel à la forêt privée.

Les personnes intéressées aux consultations doivent s'inscrire avant jeudi prochain auprès de la Conférence régionale des élus. (CIEU-FM)

## Budget: la Coalition des régions fait ses revendications

La Coalition des régions entend crier haut et fort pour que ses revendications soient prises en compte par le prochain budget du Québec de la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget.

Son porte-parole, qui est aussi président de la Conférence régionale des élus du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Serge Simard, note que l'incertitude qui règne sur la poursuite des programmes de crédits d'impôt coûte cher aux régions ressources.

La coalition demande le maintien du programme de crédits d'impôt sur la masse salariale des entreprises des régions ressources, tant que persistera l'écart des indicateurs économiques avec les régions centrales.

Elle souhaite aussi que le prochain budget rehausse à 40 % le crédit accordé aux régions les plus éloignées, comme c'était le cas avant 2007. Les régions ressources les plus près des marchés continueraient de recevoir 30 %, propose M. Simard.

La coalition des régions regroupe sept régions ressources, les plus éloignées étant la Côte-Nord, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, l'Abitibi-Témiscamingue et la Jamésie.

Outre le Saguenay-Lac-Saint-Jean, celles les plus proches des marchés sont la Mauricie et le Bas-Saint-Laurent. (Le Soleil)

## Rencontre cruciale?

Exploration Orbite espère que la rencontre de lundi prochain avec la ministre Normandeau fera débloquent le dossier de l'exploitation de l'argile alumineuse à Grande-Vallée.

Depuis l'annonce, plus tôt cette semaine, de la signature d'une entente avec Aluminerie Alouette de Sept-Îles pour la future construction d'une petite usine de production d'alumine, le milieu politique régional s'est activé.

Selon le porte-parole d'Exploration Orbite, Philippe Bertrand, si l'entreprise s'est tournée vers Aluminerie Alouette pour faire débloquent son projet, c'est que le dossier stagnait dans les officines gouvernementales.

Il n'est pas question pour Exploration Orbite de revenir en arrière avec le projet de Sept-Îles. Cependant, une autre usine pourrait quand même être construite à Grande-Vallée, dans une seconde phase. D'ailleurs, Philippe Bertrand ajoute que la Gaspésie a toujours été la priorité.

Contrairement aux prétentions des intervenants locaux, le porte-parole d'Exploration Orbite maintient que l'entreprise aura toute la latitude voulue pour transformer la matière première dans une autre région, si le dossier ne débloquent pas en faveur de Grande-Vallée.

En plus de la ministre Nathalie Normandeau, les députés Guy Lelièvre et Raynald Blais se sont dit solidaires de la lutte des élus de Grande-vallée pour conserver ce projet en terre gaspésienne. (CIEU-FM)

## Aucun progrès

Les pêcheurs de crevettes refusent de rencontrer l'Association québécoise de l'industrie de la pêche sans la présence d'un conciliateur.

La semaine dernière, le représentant des industriels, Jean-Paul Gagné, a expédié une demande à L'Office des pêcheurs de crevettes pour une rencontre devant se tenir hier, à Gaspé.

La requête a été rejetée par les pêcheurs. Jean-Paul Gagné explique que les pêcheurs attendent une décision de la Régie du marché agricole pour la nomination d'un conciliateur au dossier. Une procédure que les transformateurs souhaitent éviter.

Entre-temps, les industriels ne comprennent pas pourquoi les pêcheurs ne veulent pas s'asseoir afin de regarder les offres sur la table pour la prochaine saison. Jean-Paul Gagné mentionne qu'il espère toujours régler le litige pour le début avril.

Du côté gouvernemental, aucune intervention n'est prévue pour l'instant dans le dossier. Toutefois, le directeur de l'Association des industriels soutient que le ministre des Pêches, Laurent Lessard, suit la situation de très près. (CIEU-FM)

## Autre déception

Le Mouvement Action Chômage est loin de pavoiser devant la création d'une nouvelle société d'État pour gérer le régime d'assurance-emploi.

Le groupe de défense des sans-emplois réclame d'importants changements de fonds au programme d'assurance-emploi, notamment une baisse du nombre d'heures travaillées requises pour accéder à des prestations.

Depuis le resserrement des normes d'admissibilité, en 1996, le mouvement répète ses mêmes demandes auprès des partis politiques fédéraux, tant libéral que conservateur.

Le budget Flaherty a annoncé cette semaine la création du nouvel Office de financement de l'assurance-emploi du Canada, un organisme qui fixera les taux de contribution pour le financement du programme. Le porte-parole du Mouvement Action Chômage, Gaétan Cousineau, soutient que cette structure est loin de répondre aux véritables besoins des chômeurs.

Le conseil d'administration sera formé de représentants d'employeurs, du gouvernement et de prestataires.

Comme les employeurs et le gouvernement sont souvent du même avis en matière d'assurance-emploi, Gaétan Cousineau constate que les chômeurs auront peu de chance d'être écoutés au sein de cette nouvelle société d'État. (CIEU-FM)

## Des travailleurs visitent le bureau du ministre Blackburn

Les représentants de la CSN du Saguenay-Lac-Saint-Jean n'ont pas été en mesure de discuter avec le député de Jonquière-Alma, mais ils ont obtenu l'assurance d'une rencontre officielle dans deux semaines.

«Nous voulons que le gouvernement Harper mette en place un programme de soutien du revenu aux travailleurs de 55 ans et plus, victimes de licenciement collectif ou de fermeture d'entreprises», explique Engelbert Cottenoir, président de la CSN dans la région.

Ce dernier dénonce que les travailleurs touchés par la crise forestière ont fait plus de sacrifices comparativement à l'aide versée par Ottawa dans les derniers mois. Ils réclament aussi l'augmentation des budgets du Programme d'aide à la recherche industrielle, la mise sur pied d'un programme de prêts et de garanties de prêts et veulent qu'un crédit d'impôt remboursable aux entreprises soit mis en place.

Pas en Alberta

Les 1600 travailleurs forestiers reliés à la CSN démontrent leur volonté de vivre en région et ils souhaitent que le député s'en rende compte.

«Trois emplois sur cinq dépendent de la forêt et la proportion d'emplois industriels est encore plus grande. Nous tenons à vous rappeler que nous cherchons à conserver la population dans la région. Si tout le monde s'en va en Alberta, l'économie ne tournera pas beaucoup», a ajouté M. Cottenoir, devant des manifestants qui affichaient clairement leur volonté de ne pas aller travailler en Alberta.

Les gens de la forêt ajoutent que la ressource forestière est toujours abondamment disponible dans la région, que la main-d'œuvre y est toujours qualifiée. Ils réclament qu'Ottawa fasse un pas en avant pour leur venir en aide. (Le Quotidien)

## Le nouveau régime fait peur

La rencontre d'information régionale sur le livre vert sur la forêt a soulevé beaucoup d'inquiétude et d'interrogations. Les intervenants du monde forestier craignent les répercussions de la mise en place du nouveau régime forestier québécois.

La rencontre qui se tenait hier à Saint-Félicien a permis de saisir le grand pouvoir que détiendrait la région en prenant le contrôle de la gestion forestière du territoire. En retirant l'aménagement forestier et la récolte forestière aux compagnies pour les confier à un organisme régional, c'est l'ensemble de la structure de l'industrie forestière qui sera bouleversé.

«C'est le donneur d'ouvrage qui change», a résumé le directeur du bureau régional du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Robert Lacroix. En appliquant au pied de la lettre cette nouvelle façon de faire, plus de 3000 travailleurs forestiers dépendrait de cet organisme régional.

Les inquiétudes sont donc vives. «Que va-t-il arriver à nos forestiers s'ils ne bûchent plus pour AbitibiBowater. Pour qui vont-ils travailler?», s'inquiète Serge Théberge, président des secteurs forêt au Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP).

Ainsi, la région va détenir le contrôle du développement de sa forestière. C'est l'organisme qu'elle va créer qui aura la responsabilité de vendre le bois aux compagnies forestières comme AbitibiBowater et d'en offrir 25 % aux enchères. L'organisme devra donc s'assurer de réaliser l'exploitation et l'aménagement forestier à des coûts concurrentiels. Elle pourrait même moduler le prix du bois selon sa qualité ou bien vendre le bois debout au plus offrant.

Parmi les inquiétudes soulevées lors de la rencontre d'information; le prix du bois. On craint que la nouvelle façon de faire fasse grimper les coûts payés pour la fibre. ([Le Quotidien](#))

## Forêt privée - Uniboard pourra faire appel

La Cour d'appel du Québec accepte d'entendre la cause d'Uniboard Canada de Sayabec.

L'entreprise conteste du jugement de la Cour supérieure, rendu en août dernier, qui l'oblige à respecter une entente signée avec les syndicats de producteurs forestiers de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent. La décision réjouit le directeur de l'usine de Sayabec, Richard Cloutier.

Par contre, le porte-parole du Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie, Jean-Pierre Rivière, est inquiet: « On ne peut qu'être navré de la décision, nos procureurs vont analyser le tout et on verra quelle direction ça prendra par la suite. »

Le conflit entre Uniboard et les producteurs de bois remonte à 2004. Uniboard Canada signe alors un contrat d'approvisionnement assorti d'une clause de reconduction. Lorsque l'entreprise a mis fin à ses achats, les producteurs ont porté la cause devant la Cour supérieure.

Le tribunal a alors ordonné à Uniboard d'acheter 45 200 tonnes métriques de feuillus durs. Selon la Cour d'appel du Québec, le juge de la Cour Supérieure a erré. La cour conclut que la loi ne prévoit aucun mécanisme légal de renouvellement d'un contrat. ([Radio-Canada](#))

## Usine d'alumine à Grande-Vallée, un projet perdu, grande déception

L'entente entre Exploration Orbite et l'Aluminerie Alouette pour transformer l'argile alumineuse de Grande-Vallée à Sept-Iles soulève l'indignation en Gaspésie. Pour les élus, si la compagnie minière exploite le gisement à Grande-Vallée, elle doit y assurer des emplois à long terme.

A Grande-Vallée où le taux de chômage est relativement élevé et la population vieillissante, on encaisse mal cette décision d'affaires d'Exploration Orbite d'extraire l'argile alumineuse et de la transformer dans les cuves d'Alouette à Sept-Iles.

"J'étais loin de penser que s'il y avait un potentiel en Gaspésie en terme de ressource, qu'on oserait poser un geste comme ça, c'est pour le moins disgracieux," déplore le maire de Grande-Vallée, Gaby Mainville.

Les élus de la région n'ont pas pris de temps à réagir à cette annonce. Le député de Gaspé, Guy Lelièvre, se dit déçu de la décision d'Exploration Orbite, alors que pour Nathalie Normandeau, il serait inacceptable en 2008, qu'une entreprise exploite un gisement au fort potentiel, sans créer des emplois durables sur place.

"Ça relève du domaine privé, par contre, il n'est pas question que je soutienne une entreprise qui est en demande d'aide financière avec le gouvernement, si on n'a pas la garantie que des emplois dans le domaine de la transformation seront créés à Grande-Vallée," assure la ministre responsable de la Gaspésie, les Iles, Nathalie Normandeau.

"Suite aux attentes qu'on avait laissées aux gens du secteur, on leur avait dit, au printemps 2008, il va y avoir une usine-pilote à Grande-Vallée, c'était sans équivoque," rappelle Gaby Mainville.

Chez Exploration Orbite, on souligne que les portes qui se sont fermées autant du côté de Québec que d'Ottawa pour de l'aide financière, ont rendu inévitable cette collaboration avec Alouette.

Le président d'Exploration Orbite, Richard Boudreault, et la vice-première-ministre, Nathalie Normandeau, mettront les cartes sur table lundi, lors d'une rencontre prévue à Montréal. (CHAU-TVA)